

Vous avez entre 16 et 19 ans ? Vous souhaitez obtenir votre permis de conduire en 2026 et vous avez déjà passé avec succès l'examen du Code de la Route ?

**Engagez-vous dans une action citoyenne** aux côtés du service Info Jeunes de Thonon Agglomération et **bénéficiez en contrepartie d'une aide financière pouvant aller jusqu'à 600€\*** directement versée à votre auto-école.

Les conditions à remplir pour en bénéficier :

- avoir entre 16 et 25 ans et être domicilié ou interne dans l'une des 25 communes de Thonon Agglomération.
- être titulaire du "Code de la route" à la date du dépôt de dossier
- remplir et motiver le dossier de candidature
- s'investir en faveur d'une opération citoyenne de 12h organisée par Info Jeunes, une commune de Thonon Agglomération ou une association partenaire dans les domaines suivantes : prévention routière, éducation aux médias, écocitoyenneté, lutte contre les discriminations ...

*\* Le montant de l'aide versée dépend des conditions de ressources du bénéficiaire.*

**Retrouvez toutes les informations et retirez dès maintenant votre dossier en ligne  
[www.thononagglo](http://www.thononagglo) ou dans les antennes Info Jeunes de l'agglomération.**